

Boudreau aussi de cette mission, d'autre part ce du consente-
 Gracieusement des parents, ne s'étant découvert aucun autre empêchement
 au dit mariage que celui du quatrième degré simple de consan-
 quinité dont nous les avons dispensés en faveur du pouvoir
 Arceneux accordé par le saint siège apostolique jus qu'à révocation
 à monseigneur Joseph Octave Plessis évêque de Québec
 le vingt neuf de mars mil huit cent huit et qui nous a
 été communiqué par un acte conservé entre nos mains, la
 fille n'ayant point été enlevée, nous soussigné prêtre missionnaire
 de ces lieux avons reçu leur mutuel consentement de mariage
 et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la
 forme prescrite par notre mère la sainte église en présence
 de François Richard oncle de l'époux, Pierre Arceneux
 père de l'épouse Jacques Bourgeois, maître Bourgeois
 amis et de plusieurs autres qui avec les époux n'ont pu signer

Deux mots officiés nuls J. L. Beaubien ptre mis

B 21 le premier octobre mil huit cent quinze par nous soussigné
 prêtre missionnaire de ces lieux ont été supplées les cérémonies
 du baptême à Luce ondoyé née le quinze octobre dernier du
 Luce légitime mariage de Joseph Chiasson pêcheur et de Honoriette
 Boudreau de cette mission, pourvu Basile Chiasson maraichier
 Chiasson Apollonie Brauque qui n'ont pu signer

J. L. Beaubien ptre mis

B 22 le premier octobre mil huit cent quinze par nous soussigné
 prêtre missionnaire de ces lieux ont été supplées les cérémonies
 du baptême à Jean Baptiste ondoyé né le sept octobre dernier
 Baptiste du légitime mariage de Joseph Boudreau pêcheur et de
 Marguerite Chiasson de cette mission, pourvu Jean Baptiste
 Boudreau Boudreau maraichier Magdeleine Chiasson qui n'ont pu signer

J. L. Beaubien ptre mis

Jacques dit c'est Marc St. Sinauld et Marc

Le premier octobre mil huit cent quinze par nous soussigné
 prêtre missionnaire de ces lieux ont été supplées les cérémonies du
 Baptême à Jean Baptiste ondoyé né le vingt neuf mai dernier
 du légitime mariage de Jean Baptiste Hébert pêcheur et de
 Hébert Adelaïde Chiasson de cette mission, pourvu Joseph Bourgeois
 maraichier Marguerite Breneau qui n'ont pu signer

Le deux d'octobre mil huit cent J. L. Beaubien ptre mis
 quinze ayant accordé la dispense de deux bans de mariage
 et fait la publication de l'autre au prône de notre messe paroissiale

le 11 d'octobre un jour de dimanche entre Constant Arceneux père
 de deux fils mineurs de Pierre Arceneux pêcheur et de Gene-
 Constant vierge Boudreau de cette mission d'une part et Genevieve
 Richard fille majeure de Jean Richard pêcheur et de Char-
 Arceneux lotte Signot de cette même mission d'autre part ce du
 consentement des parents, ne s'étant découvert aucun autre
 empêchement au dit mariage que celui du troisième ou qua-
 L trème degré simple de consanguinité dont nous les avons dis-
 pensés en faveur du pouvoir accordé jus qu'à révocation
 Genevieve par le saint siège apostolique à monseigneur Joseph Octave
 Plessis évêque de Québec le vingt neuf de mars mil huit
 Richard cent huit et qui nous a été communiqué par un acte conservé
 entre nos mains, la fille n'ayant point été enlevée, nous
 soussigné prêtre missionnaire de ces lieux avons reçu leur mutuel
 consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction
 nuptiale suivant la forme prescrite par notre mère la sainte
 église en présence de Pierre Arceneux père de l'époux, Louis
 Boudreau ami, Jean Richard père de l'épouse, Louis Sig-
 not ami et de plusieurs autres qui avec les époux
 n'ont pu signer

J. L. Beaubien ptre mis